jura LE DÉPARTEMENT

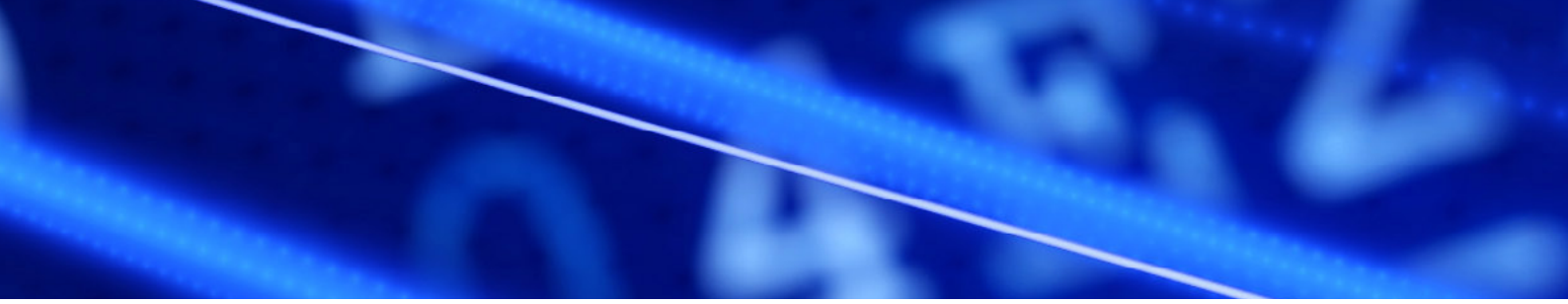
PRÉFET DU JURA
Liberté
Égalité
Fraternité



FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE

FEUILLE DE ROUTE DU JURA

jura.fr



Édito

Le numérique fait désormais partie de notre quotidien.

L'Etat et le Département ont souhaité proposer un partenariat fort avec l'ensemble des 14 EPCI du Jura afin de poursuivre l'inclusion numérique au sein du Jura.

Ce partenariat se concrétise aujourd'hui, par la co-construction d'une feuille de route départementale qui représente un atout majeur pour répondre aux besoins spécifiques de notre territoire. Elle permettra de coordonner et de mutualiser les actions, de renforcer la continuité des soins et de faciliter l'accès aux services publics.

Elle vise, par les 5 grands axes qu'elle aborde, à renforcer l'accès au numérique sur l'ensemble du territoire, à développer l'économie numérique et le tourisme, ainsi qu'à améliorer l'accès à la santé et les services publics de proximité.

Nous souhaitons créer un territoire numérique attractif, où chaque habitant puisse bénéficier des atouts du numérique pour améliorer son quotidien, mais aussi intégrer les enjeux nouveaux tels que l'IA et la cybersécurité.

Nous sommes convaincus que cette feuille de route sera un outil précieux pour faire du Jura un territoire plus attractif, plus dynamique et plus équitable.

Nous appelons tous les acteurs du territoire à se mobiliser pour sa mise en œuvre et à travailler ensemble pour offrir aux Jurassiens les avantages du numérique.

Ensemble, nous pouvons créer un avenir numérique plus brillant pour notre territoire. »

Pierre-Édouard COLLIEX
Le préfet du Jura

Gérôme Fassenet
Le président du conseil départemental du Jura

INTRODUCTION

Genèse

Dans l'Instruction du Gouvernement relative à la territorialisation de la feuille de route France Numérique Ensemble du 28 juillet 2023, l'État lançait une ambitieuse stratégie visant à déterminer, par la rédaction d'une feuille de route territorialisée, une trajectoire départementalisée du numérique.

Elle a pour but de fédérer autour d'un seul grand axe les acteurs du numérique de chaque département, et ainsi de rationaliser et de planifier les actions et rôles de chacun, afin d'optimiser sa mise en œuvre à l'échelle du territoire.

Cette mise en œuvre, confiée par l'État aux préfectures de département, devait définir un porteur de la feuille de route.

Pour le Jura, le choix d'un co-portage Préfecture – Conseil départemental a été retenu, pour la rédaction d'une feuille de route unique à l'échelle du département.

La gouvernance a été confiée aux co-porteurs et aux 14 EPCI du Jura, assisté par le coordinateur conseiller numérique porté par le FabLab de Commenailles.

Historique

La présente feuille de route du Jura s'adosse sur 2 schémas départementaux antérieurs, à savoir pour partie, le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP), et principalement, le Schéma départemental des usages et services numériques (SDUSN).

Caractéristiques du territoire

La feuille de route du Jura a été conçue pour correspondre au mieux aux spécificités et aux caractéristiques territoriales, afin de répondre aux usages et au plus près des besoins des Jurassiens.

Elle s'adosse pour cela sur les diagnostics effectués au sein des 2 schémas départementaux précités, recontextualisés en fonction des évolutions du territoire et des problématiques numériques.

I - ORIGINES, DIAGNOSTIC & ENJEUX

Origines

France Numérique Ensemble se construit sur la base des stratégies et des schémas déployés sur le numérique et l'accès aux services, et doit en être la synthèse.

En cela, elle a pu bénéficier de l'historique et du retour d'expériences de 2 documents, le SDAASP et le SDUSN :

• SDAASP

Ce schéma définit, pour une durée de 6 ans, un programme d'actions destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité des services.

Son objet est d'assurer à l'ensemble des habitants un accès simplifié aux services indispensables à la qualité de la vie dans les territoires et de réduire les déséquilibres territoriaux.

Il devait être arrêté par le préfet de département avant le 31 décembre 2017. Conformément aux dispositions de l'article 98 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), dans chaque département l'État et le Département élaborent conjointement un schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public en y associant les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Il intégrait les axes suivants :

Axe I : Garantir un accès physique & mutualisé des services aux publics & de santé sur l'ensemble du territoire

Fiche action N° 1 : développer et renforcer le réseau départemental des MSAP

Fiche action N° 2 : consolider l'offre médicale territoriale : les maisons de santé pluridisciplinaires

Axe II : Améliorer les infrastructures & réseaux permettant l'accès à distance aux services

Fiche action N° 3 : améliorer la couverture très haut débit

Fiche action N° 4 : améliorer l'accès à la téléphonie mobile

Fiche action N° 5 : développer les points numériques

Fiche action N° 6 : simplifier l'accès aux services dématérialisés

Axe III : Consolider les services de proximité

Fiche action N° 7 : adapter les modalités d'accueil de la petite enfance

Fiche action N° 8 : développer l'école numérique

Fiche action N° 9 : développer l'offre sportive

Fiche action N° 10 : maintenir une offre culturelle de qualité ouverte à tous

Fiche action N° 11 : adapter l'offre de service de la polyvalence de secteur

Les axes I et II seront repris dans le cadre de la feuille de route FNE.

• SDUSN

La loi pour une République numérique et la loi du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne imposent aux porteurs de Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) l'élaboration du SDUSN.

Par délibération en date du 23 mars 2018, le Département du Jura a lancé le travail pour la réalisation de son SDUSN au travers d'une démarche territoriale impliquant l'ensemble des acteurs par le biais de la constitution du Comité Départemental du Numérique (CDN) composée principalement du Département, des EPCI, de l'État, de la Région, des acteurs privés et des associations du territoire.

Son principal objectif a été d'établir un cadre cohérent permettant la convergence des orientations stratégiques de l'ensemble des acteurs du territoire tant en termes d'infrastructures numériques qu'en termes d'usages et services numériques.

Il a été adopté le 4 novembre 2019.

Dans le cadre de la réalisation du SDUSN, un Comité Départemental du Numérique (CDN) a été créé pour assurer cette gouvernance et un suivi approfondi du projet. Le CDN est un organisme local qui a vocation à préparer et mettre en œuvre la politique des usages et services numériques sur le territoire jurassien. Cette instance de pilotage est composée principalement du Département, des 14 EPCI du Jura et de l'État.

C'est donc sur cet héritage de l'organisation du SDUSN que nous proposons que les membres du CDN assurent la gouvernance de la feuille de route FNE, co-piloté par la Préfecture et le Département du Jura.

En fonction des besoins pour sa mise en œuvre et pour une efficacité sur le territoire des acteurs privés et des associations seront mobilisés. Comme pour la mise en place du SDSUSN, le CDN pourra s'appuyer sur ses partenaires afin d'apporter leur retour d'expérience et être le relais de la mise en place de la feuille de route.

Quelques exemples d'acteurs du territoire : France Travail, ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), CAF du Jura, Fab-labs du Jura, CPAM du Jura, France Services, AMJ (Association des Maires du Jura), Point Information Jeunesses, ...

La transition digitale et numérique du département du Jura peut offrir de nouvelles opportunités de développement économique, social et culturel, permettant de réduire les inégalités et d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Diagnostic

Le territoire du Jura présente des enjeux spécifiques auxquels il faudra porter une attention particulière pour les axes de la feuille de route à savoir :

- **Ruralité**

  Les communes rurales sont définies selon une grille communale de densité qui permet de classer les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire.

  Au sein de la grille de l'INSEE 2023, les communes rurales appartiennent donc aux énoncés suivants :

  - « bourgs ruraux » (42 communes pour le Jura) ;

  - « rural à habitat dispersé » (345 communes pour le Jura) ;

  - « rural à habitat très dispersé » (82 communes pour le Jura).

  Sur 494 communes, 469 appartiennent donc à la catégorie des « Communes rurales » selon les critères de l'INSEE, ce qui représente 94,94 % des communes du Jura.

- **Géographie montagneuse & très boisée**

  Le déploiement des infrastructures numériques est plus complexe et coûteux en milieu montagneux.

- **Densité de population faible, habitat dispersé en petites entités**

  La faible densité de population (258 555 habitants au dernier recensement de 2021), l'éclatement des zones d'habitation rendent les investissements moins rentables pour les opérateurs privés.

- **Vieillissement de la population**

  Dans le Jura, en 2024, 32,3 % de la population avait plus de 60 ans (données INSEE).

  La population rurale étant souvent plus âgée, l'acquisition d'outils numériques est anecdotique et leur appropriation plus lente.

- **Illettrisme & illectronisme**

  Dans le Jura, près de 10% de la population souffre d'illettrisme ou d'illectronisme. Autrement dit, une personne sur dix n'est pas en mesure de lire et de comprendre un document administratif, calculer un pourcentage de remise, utiliser un système informatique ou encore gérer une messagerie.

  La transition numérique est donc un enjeu majeur pour le développement du Jura. En saisissant les opportunités qu'elle offre, le département peut renforcer son attractivité, améliorer la qualité de vie de ses habitants et préserver son tissu économique. Il peut également conserver un accès aux services pour ses habitants.

  Afin d'atteindre cet objectif et selon les caractéristiques du territoire, il en ressort que l'inclusion numérique représente un enjeu majeur pour le territoire.

  De par la composante de sa population, d'autres enjeux et particularités du Jura seront traités dans le cadre de cette feuille de route, à savoir la santé et le maintien à domicile, le développement économique et plus particulièrement le tourisme. Pour ces thématiques, la priorité sera donnée à l'accompagnement des acteurs du territoire afin de passer le cap de la transformation numérique. La feuille de route traitera également les enjeux transversaux liés à l'e-administration et au développement des territoires intelligents éco-responsable.

  Les axes de travail et les objectifs de cette feuille de route s'inscrivent dans le cadre de la mise à jour de la SDUSN et du SDAASP.

Enjeux

Notre ambition est de permettre à chaque Jurassien de bénéficier des atouts du numérique pour améliorer son quotidien, développer l'économie locale et faire du Jura un territoire plus attractif et dynamique.

- **Accès au numérique sur le territoire**

  Contexte national :

  13 millions de Français, soit 28%, sont « éloignés du numérique ».

  62% des non-internautes au niveau national sont retraités.

  48% des non-internautes au niveau national n'ont pas de diplôme (Enquête France stratégie).

  40% des Français sont inquiets à l'idée de réaliser des démarches en ligne.

  34% des habitants des villes moyennes disent ne pas profiter des opportunités offertes par le numérique.

- **Contexte jurassien**

  32,3 % de la population a plus de 60 ans, contre 25% au niveau national.

  55% de la population du Jura a un niveau de formation inférieur au BAC, contre 47% au niveau national (Source INSEE).

  La population du Jura est donc fortement exposée aux problématiques d'inclusion numérique. En réduisant la fracture numérique, nous souhaitons donner à tous les Jurassiens les moyens de participer pleinement à la société numérique et éviter l'exclusion sociale.

- **Développement économique**

  En favorisant le développement économique numérique, nous visons à créer de nouveaux emplois, à renforcer le tissu économique local et à attirer de nouvelles activités.

- **Attractivité du territoire**

  En faisant du Jura un territoire numérique attractif, nous souhaitons attirer de nouveaux habitants, de nouvelles entreprises.

- **Services publics**

  En modernisant les services publics, nous souhaitons améliorer la qualité de vie des Jurassiens en leur offrant des services plus efficaces, plus accessibles et plus personnalisés.

  Suite au diagnostic du SDUSN, ce manque d'appropriation du numérique est lié à des causes différentes. Jusqu'à 60 ans, le principal obstacle pour avoir une connexion internet et un équipement est l'investissement financier. Au-delà de 70 ans, le principal obstacle est le manque d'intérêt : 83% des plus de 85 ans s'estiment trop âgés pour se former, ou n'en voient pas l'intérêt (source : diagnostic SDUSN).

  Les enjeux du numérique ne sont pas saisis par une grande partie des sondés : une grande majorité n'émettent pas le souhait d'être accompagnés sur des problématiques liées au numérique.

II - AXES SRATÉGIQUES & ACTIONS CONCRÈTES

Axe 1 - Accès au numérique sur le territoire

Axe 1.1 - Améliorer l'accès au numérique : déploiement de la fibre optique, dotations des outils numériques (filière recyclage)

Le programme d'aménagement du territoire, tel qu'arrêté par le SDTAN, comprend le déploiement de 165.000 prises sur le territoire du département du Jura qui ne contient aucune commune en zone très dense. A date 118 000 prises sont commercialisées. Le déploiement sera achevé fin 2025 afin d'apporter à tous les jurassiens la fibre optique.

L'équipement des points d'accompagnement en moyens (matériels, humains et financiers), ainsi que sur l'équipement des Jurassiens pour les personnes en difficulté financière est enjeu important parce qu'il représente un des freins les plus important à l'accès au numérique.

Dans ce cadre, il faudra travailler avec les fablabs du territoire et les acteurs pertinents dans le recyclage et le reconditionnement de matériel informatique.

Axe 1.2 - Former & accompagner les citoyens : ateliers numériques, conseillers numériques, France services, sensibilisation aux usages

Au regard du nombre de personnes à sensibiliser et former, il faut mobiliser toutes les forces du territoire afin de relever le défi et éviter l'exclusion numérique. Les différents opérateurs publics, privés et associatifs, ainsi que les France Services et les Conseillers Numériques doivent mettre en place des ateliers de sensibilisation et aller capter le public en difficultés. Un programme d'ateliers pourra être défini par territoire.

Le rôle des conseillers numériques et des acteurs France Service sera primordial dans cet objectif au travers d'échanges réguliers afin d'avoir une coordination et mutualisation sur le contenu des ateliers, la méthodologie, etc.

Une communication unique sur les ateliers proposés par l'ensemble des acteurs sur le territoire devrait être opérée.

Axe 1.3 - Identifier & épauler les structures d'accompagnement : structurer la filière d'accompagnement, conseils, formations

Les acteurs de la médiation numérique se sentent isolés et le manque d'interaction avec les autres structures du territoire rend leurs actions moins efficaces. Ce manque d'interaction se ressent à l'échelle du grand public puisqu'une grande majorité ne sait pas où trouver une assistance numérique sur le territoire, alors que de nombreux acteurs proposent ce type de services. Une cartographie des acteurs du territoire sera réalisée pour remédier à ce constat.

Afin de sécuriser et renforcer l'accompagnement des usagers, le dispositif Aidant Connect devra être privilégié dans les structures qui proposent des prestations d'accompagnement.

Comme le prévoit la convention avec l'ANCT, nous travaillerons sur la formation de 62 agents au niveau départemental avec une priorité sur le personnel France Services et les agents des mairies.

Axe 2 - Accès à la santé & maintien à domicile

Le développement du numérique dans notre quotidien change aussi l'exercice de la médecine. La e-santé apparaît de plus en plus comme la solution à mettre en place pour pallier aux difficultés du système de soins qui est confronté aujourd'hui à plusieurs défis majeurs, dont le vieillissement de la population et le maintien à un accès égalitaire aux soins en milieu rural.

Le territoire jurassien doit faire face à une carence en professionnels de santé :

- Un quart des sondés (sur un échantillon de plus de 500 personnes) dans le cadre de la réalisation du SDUSN a déjà renoncé à voir un médecin : 72% d'entre eux pour des raisons de délai et 57% pour des raisons d'éloignement géographique.

- 68% des sondés indiquent attendre plus d'un mois pour voir un spécialiste.

Aujourd'hui l'accès aux soins est une vraie problématique sur le territoire et la télésanté (sous toutes ces formes) peut apporter une réponse pertinente. La télémédecine consiste à pratiquer la médecine à distance en utilisant les technologies de l'information et la communication. Ce nouvel outil permet de répondre aux enjeux des déserts médicaux et d'apporter une solution pour pallier le manque de médecins sur certains territoires.

Sur ce volet, il conviendra de travailler avec les différents acteurs du territoire et l'ARS (Agence Régionale de la Santé) afin d'identifier les solutions les plus appropriées selon le contexte local.

Axe 2.1 - Développer la télémédecine : équipements, plateformes, formation des professionnels

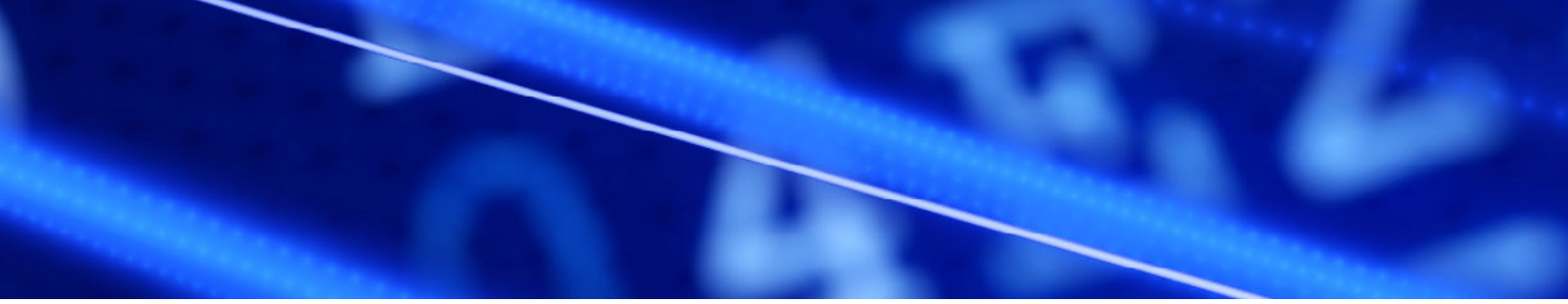
Le développement de la télémédecine dans le Jura est un projet ambitieux qui nécessite une approche globale et coordonnée entre les différents acteurs. En investissant dans les équipements, les plateformes et la formation des professionnels, il est possible de créer un système de santé plus performant et plus accessible pour tous.

Axe 2.2 - Favoriser le maintien à domicile : solutions connectées, téléassistance, portails patients

Le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de dépendance est un enjeu majeur dans le département du Jura. Les solutions connectées, la téléassistance et les portails patients offrent de nouvelles perspectives pour accompagner ces personnes et leur entourage.

Les solutions connectées regroupent un ensemble de dispositifs (objets connectés, applications mobiles, etc.) qui permettent de :

- Surveiller l'état de santé : Les capteurs présents dans les objets connectés peu-vent détecter des anomalies (chutes, oublis de prise de médicaments, etc.) et aler-ter les proches ou les professionnels de santé.
- Faciliter la communication : Les applications mobiles et les tablettes permettent aux personnes isolées de rester en contact avec leurs proches et de bénéficier d'un accompagnement à distance.



- Améliorer le confort de vie : Des solutions comme l'éclairage intelligent ou la ré-gulation de la température peuvent simplifier le quotidien et rendre le domicile plus sûr.

  Il conviendra de travailler avec les différents acteurs du territoire afin d'identifier les solu-tions les plus appropriées selon le contexte local.

Axe 2.3 - Coopérer avec les acteurs de la santé : maisons de santé pluridisciplinaires, établissements médico-sociaux

La coopération entre les différents acteurs de la santé, tels que les Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) et les établissements médico-sociaux, est essentielle pour améliorer la prise en charge des patients.

Les solutions numériques offrent un levier puissant pour :

- Améliorer la coordination des soins : Faciliter l'échange d'informations médi-cales entre les différents professionnels de santé impliqués dans le suivi d'un pa-tient.
- Renforcer la continuité des soins : Assurer une transition fluide entre les diffé-rents lieux de soins (hôpital, domicile, établissement médico-social).
- Améliorer l'accès aux soins : Faciliter l'accès aux soins pour les personnes éloi-gnées des centres de soins avec la mise en place de plateformes de téléconsul-tation qui permettent aux patients de consulter à distance un médecin ou un pro-fessionnel de santé, en particulier pour les suivis réguliers ou les téléconsultations spécialisées.

Axe 3 - Économie numérique & tourisme

Économie et Numérique sont deux enjeux essentiels et indissociables dans la construction d'une stratégie pour façonner le Jura de demain. Le développement économique est un défi pour chaque territoire, c'est pourquoi les collectivités accompagnent le développement des entreprises implantées sur leurs territoires et cherchent à en attirer de nouvelles pour dynamiser l'économie. La maîtrise des compétences informatiques des salariés et l'acculturation au numérique des entreprises sont rapidement devenues prioritaires pour assurer un développement pérenne de leurs activités.

L'économie du Jura, à l'image de celle de la région Bourgogne-Franche-Comté, est principalement industrielle.

La tertiarisation de l'économie a tout de même impacté le paysage des entreprises jurassiennes. Une majorité des entreprises sont, aujourd'hui, issues des services (transports), du commerce (services marchands) et du tourisme. Le tissu économique du Jura est majoritairement composé de petites entreprises.

Le développement de TPE et PME sur un territoire rural comme le Jura, joue un rôle d'attractivité pour les populations locales. Aujourd'hui, la transformation numérique des entreprises est donc un réel enjeu pour permettre le maintien d'une offre de service en milieu rural et un développement économique dynamique.

La généralisation du recours au télétravail rend aussi indispensable l'accès à une connexion Très Haut Débit.

Axe 3.1 - Soutenir la création d'entreprises numériques : travail en réseau, incubateurs, pépinières, etc.

Le Département du Jura compte plus de 150 entreprises appartenant à la filière numérique. La transition numérique des entreprises passe par la mise en place, l'accompagnement et l'animation d'un réseau de professionnels numériques compétents et performants.

Il serait pertinent de profiter des tiers lieux pour organiser des séances d'accompagnement afin de valoriser les entreprises et de leur apporter du dynamisme. Une réflexion sera à mener également sur la création de lieux pouvant regrouper plusieurs entreprises numériques en démarrage avec un accompagnement pour le développement. Cette démarche permettra d'attirer de nouvelles entreprises sur le territoire.

Les tiers lieux sont, pour la plupart, des espaces numériques multi-services qui proposent aux usagers un accès aux outils numériques et permettent la pratique du télétravail. Aujourd'hui les tiers lieux sont des espaces indispensables dans la formation et la sensibilisation des usagers au numérique. Sur le Jura, il existe plusieurs tiers lieux et des projets sont en attente ou en cours.

Il conviendra sur ce point d'accompagner les porteurs de projet afin de :

- Co-construire avec les utilisateurs une programmation en identifiant leurs besoins en numériques.
- Définir une communication sur le territoire.
- Organiser des animations mutualisées (petits déjeuners, afterworks, journée portes ouvertes...)
- Créer un réseau d'animateur mutualisé.

Axe 3.2 - Accompagner les entreprises dans leur transition numérique

L'acculturation au numérique des entreprises est essentielle pour assurer un développement pérenne de leurs activités mais, pour la plupart, elles ne se sont pas encore appropriées les outils numériques.

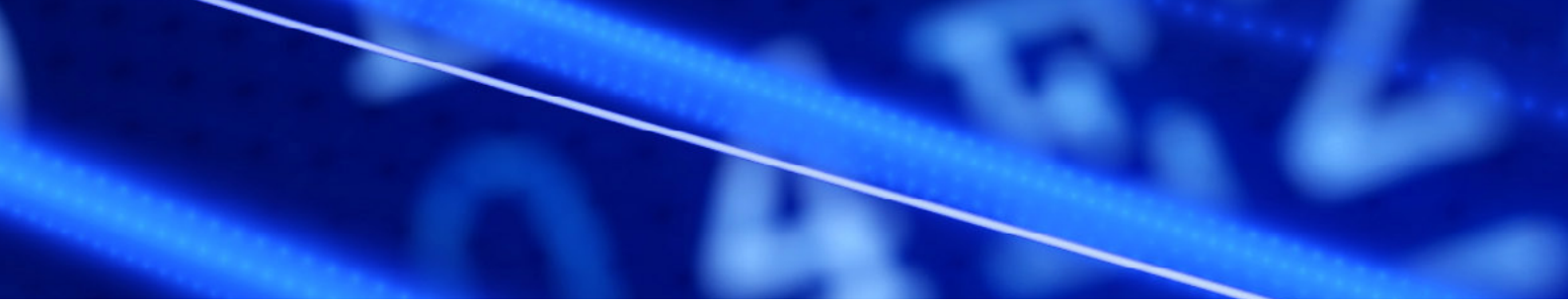
Des séances de sensibilisation seront mises en place au sein des entreprises à l'échelle des EPCI en partenariat avec l'agence d'ingénierie TIJ. Ces séances aborderont différentes thématiques telles que :

- La sensibilisation des entreprises aux changements de processus, de métiers liés au numérique :

  Présenter des entreprises jurassiennes innovantes et partager sur des expériences, présenter des offres de formations permettant aux entreprises de se mettre à niveau sur un ensemble de compétences numériques...

- La sensibilisation des entreprises jurassiennes aux changements d'organisations induits par le numérique et plus particulièrement à la pratique du télétravail :

  Possibilité de mettre à disposition un guide pratique qui regrouperait l'ensemble des modalités juridiques, économiques et orga¬nisationnelles pour mettre en place de façon optimale le télétravail au sein des entreprises.



Axe 3.3 - Promouvoir le tourisme numérique : Sites internet, applications mobiles, réalité virtuelle.

Le numérique représente une opportunité majeure pour le développement du tourisme dans le Jura. En tirant parti des nouvelles technologies, le département peut renforcer son attractivité, améliorer l'expérience des visiteurs et contribuer au développement économique local.

Comme vu lors de la réalisation du SDUSN, Les structures du tourisme ont exprimé leur intérêt pour la mise en œuvre d'actions mutualisées mais ont des difficultés pour le mettre en place, notamment car elles se sentent isolées et ne savent pas à qui s'adresser. L'une des missions principales du Comité Départemental du Tourisme est de mettre en œuvre la politique de promotion touristique sur le département en coordonnant et en fédérant les organismes et associations.

Dans ce cadre il faudra renforcer le rôle de Jura Tourisme pour accompagner les professionnels du tourisme dans cette transformation numérique sur les axes suivants :

- **Promotion & réservation en ligne**

  Les sites internet des offices de tourisme, les plateformes de réservation et les réseaux sociaux ont considérablement facilité la recherche d'informations et la réservation d'hébergements et d'activités. Les touristes peuvent désormais planifier leur séjour de manière autonome et personnalisée.

- **Expérience utilisateur enrichie**

  La réalité augmentée, les applications mobiles et les visites virtuelles permettent aux visiteurs de découvrir le patrimoine du Jura de manière interactive et ludique. Par exemple, des applications peuvent proposer des parcours de randonnée guidés, des informations sur la faune et la flore locales, ou encore des reconstitutions historiques en 3D.

- **Communication personnalisée**

  Grâce aux données collectées en ligne, les professionnels du tourisme peuvent proposer des offres personnalisées à leurs clients. Les campagnes d'e-mailing ciblées, les publicités en ligne et les programmes de fidélité permettent de fidéliser la clientèle et d'augmenter le taux de conversion.

- **Développement de nouveaux produits touristiques**

  Le numérique a favorisé l'émergence de nouvelles offres touristiques, comme le tourisme d'expérience, le tourisme durable ou encore le tourisme sportif. Les plateformes de mise en relation entre particuliers permettent également de développer des activités locales et authentiques.

- **Amélioration de la gestion des flux touristiques**

  Les outils numériques aident les professionnels du tourisme à mieux gérer les flux de visiteurs, à anticiper les pics d'affluence et à optimiser l'utilisation des infrastructures.

Axe 4 - Territoire intelligent/ éco-responsable

L'objectif est d'accompagner les collectivités dans la réflexion pour améliorer la qualité de vie des habitants, optimiser la gestion des services publics et préserver l'environnement.

Le département du Jura, avec son riche patrimoine naturel et ses enjeux économiques spécifiques, s'est engagé dans une démarche de transition vers un territoire plus intelligent et éco-responsable. De nombreuses initiatives sont menées et doivent être accompagnées et développées.

Quelques collectivités ont développé des plateformes numériques permettant aux citoyens d'accéder à des informations sur les services publics, de signaler des problèmes ou de participer à des consultations en ligne.

De nombreuses pistes cyclables ont été aménagées pour encourager les déplacements doux, de nombreuses communes jurassiennes ont installé des panneaux solaires sur les bâtiments publics, les écoles ou les installations sportives. Certaines ont également développé des projets d'éoliennes ou de méthanisation.

Le développement du télétravail est encouragé pour réduire les déplacements et améliorer la qualité de vie. Le département met en valeur son patrimoine naturel et culturel pour attirer les touristes et les sensibiliser aux enjeux environnementaux aux travers de nombreux outils numériques mis en place avec Jura Tourisme.

Ces quelques exemples illustrent la diversité des actions menées dans le Jura pour construire un territoire plus durable et plus intelligent qui devront être renforcées par la mise en place de solutions recourant à l'IA (intelligence Artificielle).

Axe 4.1 - Collecter & analyser les données afin de développer des services innovants : capteurs, plateformes, open data, IA

Les collectivités sont amenées à gérer de nombreux réseaux (Gestion des déchets, mobilité, éclairage public) et dans ce cadre il faudra les accompagner dans la mise en place :

- Installation de capteurs : des capteurs sont placés sur les réseaux pour mesurer en temps réel des paramètres tels que le débit, la pression, la qualité, le niveau de consommation, etc.
- Plateforme de collecte et d'analyse des données : Les données collectées sont transmises à une plateforme centralisée qui permet de les stocker, de les traiter et de les analyser.
- Utilisation de l'intelligence artificielle : Des algorithmes d'intelligence artificielle sont utilisés pour détecter les anomalies, prédire les pannes et optimiser la gestion des réseaux.
- Open data : Une partie des données est rendue publique (open data) pour favoriser la transparence, la participation citoyenne et le développement de nouveaux services.

Axe 4.2 - Impliquer les citoyens : participation citoyenne, budgets participatifs

Impliquer les citoyens dans le développement de services innovants est un enjeu majeur pour les collectivités du Jura. En favorisant la participation citoyenne, on renforce le lien social, on améliore la qualité de vie des habitants et on crée un territoire plus dynamique et attractif.

Dans le cadre de la gouvernance et en collaboration avec les EPCI membres, nous travaillerons sur la réflexion et la mise en place de plusieurs outils et méthodes peuvent être pour impliquer les citoyens :

- Les budgets participatifs : une partie du budget est allouée à des projets proposés et votés par les citoyens par consultation en ligne.
- Les plateformes de co-construction : Des outils numériques permettent de recueillir les idées et les contributions des citoyens en ligne.
- Les ateliers de co-création : Des ateliers sont organisés pour permettre aux citoyens de travailler en groupe sur des projets spécifiques.
- Les enquêtes et les sondages : Ces outils permettent de recueillir l'avis des citoyens sur des questions précises.

Axe 5 - E-administration

La généralisation des démarches administratives dématérialisées impose aux collectivités de rendre ces services accessibles depuis leurs sites Internet. Selon le diagnostic réalisé dans la cadre du SDUSN, 45% des collectivités du Jura n'offrent aucun service disponible en ligne, ce taux étant encore beaucoup plus élevé pour les communes les plus petites.

Les collectivités jurassiennes proposent peu de services en lignes axés sur l'administration. Les thématiques liées à la vie citoyenne ou à la promotion de la collectivité sont peu développées. L'intégration des outils numériques permettent de mieux faire comprendre et valoriser le travail de la collectivité. Cette mise en valeur passe par : des plateformes citoyennes de débat et consultation, des applications de signalement, des budgets participatifs, ...

Axe 5.1 - Dématérialiser les démarches : téléprocédures, guichets numériques

La dématérialisation des démarches administratives présente de nombreux avantages, tant pour les citoyens que pour les administrations elles-mêmes et permet d'améliorer le service rendu aux citoyens et de moderniser les administrations. La dématérialisation permet notamment :

- Gain de temps pour les usagers : Fini les déplacements, les attentes en mairie ou en préfecture. Les démarches peuvent être effectuées en ligne, 24h/24 et 7j/7, ce qui offre une plus grande flexibilité.
- Simplification des procédures : Les formulaires en ligne sont souvent plus simples à remplir et les informations sont pré-remplies grâce aux données déjà détenues par l'administration.

- Réduction des erreurs : La dématérialisation permet de limiter les risques d'erreurs de saisie et de faciliter le contrôle des données.
- Amélioration de la transparence : Les citoyens peuvent suivre l'avancement de leurs démarches en ligne et accéder à l'ensemble des informations les concernant.
- Réduction des coûts : La dématérialisation permet de réduire les coûts liés à l'impression, à l'envoi postal et au stockage des documents.
- Respect de l'environnement : En limitant l'utilisation du papier, la dématérialisation contribue à réduire l'impact environnemental des administrations.

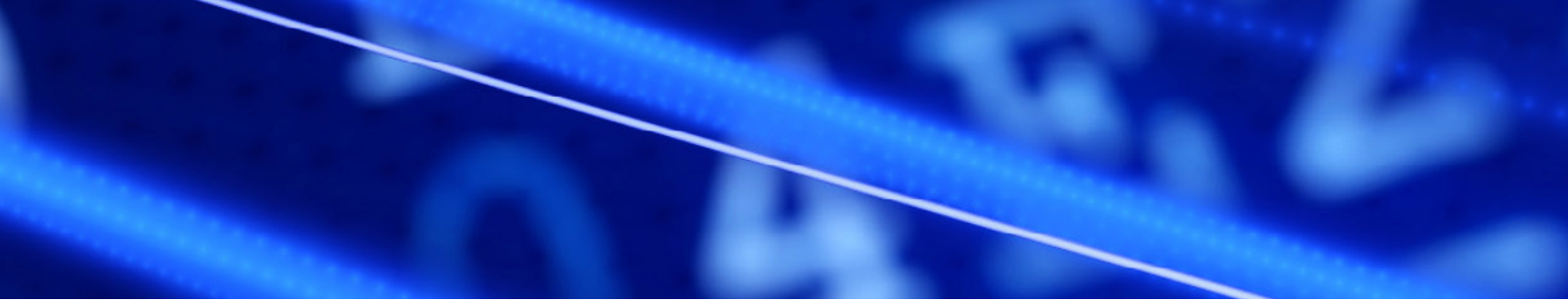
  Le développement de la dématérialisation dans les administrations du Jura nécessite une réflexion globale et une mise en œuvre progressive. Nous proposons de porter nos actions :

- Améliorer la connectivité : Il est essentiel de s'assurer que tous les habitants du Jura, y compris ceux vivant dans les zones rurales, aient accès à un bon réseau internet. Notre axe 1.1 répond à cet objectif
- Simplifier les démarches en ligne : Les plateformes en ligne doivent être intuitives et faciles à utiliser, même pour les personnes peu familiarisées avec les outils numériques. Il faudra lancer une réflexion avec les différents acteurs au travers de réunion d'échanges en y intégrant des usagers. Notre axe 5.2 répond à cet objectif.
- Accompagner les usagers : Des dispositifs d'accompagnement doivent être mis en place pour aider les personnes les plus fragiles à réaliser leurs démarches en ligne (ateliers, permanences, etc.). Notre axe 1.2 répond à cet objectif.
- Former les agents : Les agents des collectivités doivent être formés aux outils numériques et aux nouvelles procédures. Notre axe 1.3 et 5.3 répondent à cet objectif.
- Sécuriser les données : La protection des données personnelles est une priorité absolue. Des mesures de sécurité renforcées doivent être mises en place pour garantir la confidentialité des informations.
- Harmoniser les systèmes : Il est nécessaire de travailler à l'harmonisation des différents systèmes informatiques utilisés par les collectivités du Jura afin de faciliter les échanges de données.
- Communiquer sur les avantages de la dématérialisation : Une campagne de communication doit être menée pour informer les citoyens des avantages de la dématérialisation et les inciter à utiliser les services en ligne.

Axe 5.2 - Simplifier les services en ligne : plateforme unique, parcours utilisateur optimisé

La simplification des services en ligne est devenue un enjeu majeur dans notre société numérique. Les utilisateurs recherchent des expériences fluides, intuitives et personnalisées. La mise en place d'une plateforme unique et l'optimisation du parcours utilisateur sont des clés pour répondre à ces attentes. En partenariat avec les EPCI et les différents acteurs du territoire il conviendra de réfléchir sur quels services peuvent être partagés sur une plateforme commune afin d'apporter les avantages suivants à l'utilisateur :

- Cohérence de l'expérience utilisateur : Un seul point d'accès centralise tous les services, évitant ainsi à l'utilisateur de naviguer entre différents sites ou applications.
- Facilité de navigation : Une structure claire et intuitive facilite la recherche d'informations et la réalisation de tâches.



- Personnalisation accrue : En disposant d'une vue d'ensemble des interactions de l'utilisateur, il est possible de proposer des contenus et des fonctionnalités adaptés à ses besoins spécifiques.
- Réduction des coûts : La gestion d'une seule plateforme est généralement moins coûteuse en termes de développement et de maintenance.
- Amélioration de l'image des collectivités : Une plateforme unifiée renforce la cohérence territoriale.

Axe 5.3 - Former les agents : accompagnement au changement, outils numériques

La formation des agents au numérique est un enjeu majeur pour la réussite de la dématérialisation des démarches administratives dans le Jura. Elle ne se limite pas à l'acquisition de compétences techniques, mais implique également un accompagnement au changement pour favoriser l'adoption de ces nouveaux outils.

En formant les agents l'objectif sera de :

- Réduire la fracture numérique : Il s'agit de permettre à tous les agents, quel que soit leur âge ou leur niveau initial, de se familiariser avec les outils numériques.
- Favoriser l'appropriation des outils : Les agents doivent se sentir à l'aise avec les nouveaux outils pour les utiliser au quotidien de manière efficace.
- Améliorer la qualité du service public : Une meilleure maîtrise des outils numériques permet d'optimiser les processus et de répondre plus efficacement aux demandes des usagers.

Pour atteindre ces objectifs il faudra :

1. Évaluer les besoins : Il est essentiel d'identifier les besoins spécifiques de chaque agent en matière de formation. Pour cela, des entretiens individuels ou collectifs peuvent être organisés.
2. Définir un plan de formation personnalisé : En fonction des besoins identifiés, un plan de formation personnalisé peut être élaboré pour chaque agent ou pour des groupes d'agents ayant des profils similaires.
3. Choisir les bons outils pédagogiques : Les formations peuvent être dispensées sous différentes formes :
   - Ateliers pratiques : Ils permettent aux agents de manipuler les outils directement et de poser leurs questions.
   - Tutoriels en ligne : Ils offrent une grande flexibilité et permettent aux agents d'apprendre à leur rythme.
   - Accompagnement individuel : Un tuteur peut accompagner chaque agent dans sa prise en main des outils.

- Mettre en place un accompagnement au changement : L'accompagnement au changement est essentiel pour favoriser l'adoption des nouveaux outils. Il peut prendre différentes formes :
  - Communication : Informer les agents sur les raisons du changement et les bénéfices qu'ils peuvent en tirer.
  - Parrainage : Mettre en place un système de parrainage pour faciliter l'intégration des nouveaux outils.
  - Communauté de pratique : Créer un espace d'échange pour que les agents puissent partager leurs expériences et leurs difficultés.

CONCLUSION

Cette feuille de route intègre pleinement les axes définis dans le SDUSN et en grande part celle du SDAASP. Les ambitions stratégiques définies et les actions montrent un besoin de transversalité dans l'approche.

Cette transversalité doit être déclinée sur les besoins suivants

- Un besoin en communication et sensibilisation :

  Il permet d'acculturer l'ensemble de la population jurassienne à la transformation numérique et aux nouveaux enjeux de demain.

- Un besoin d'accompagnement :

  De nouveaux services et usages se mettent en place sur les territoires. Afin de maîtriser ces nouveaux outils, les Jurassiens ont besoin d'un accompagnement numérique approfondi.

- Un besoin d'innovation et de développement :

  Le numérique laisse entrevoir un nombre important de possibilité pour améliorer le quotidien de la population jurassienne.

  L'implication et la collaboration de tous les acteurs du territoire afin de coordonner et mutualiser les actions seront primordiales pour l'application de la feuille de route et sa mise en œuvre à l'échelle départementale.

  Par exemple, dans le cadre de la formation au numérique, les moyens humains dédiés pourront être mutualisés, permettant ainsi de structurer une offre basée sur un réseau d'animateurs numériques, pouvant intervenir sur l'ensemble des thématiques.

  La Préfecture et le Conseil départemental du Jura seront les garants du bon pilotage et de l'animation transversale de la feuille de route pour le bénéfice premier de sa population.

NUMÉRIQUE & TERRITOIRES

Signature de la Feuille de Route
France Numérique Ensemble
le 14 octobre 2025

Gérôme Fassenet
Président du Conseil départemental du Jura

Pierre-Édouard COLLIEX
Préfet du Jura

Présidents des EPCI du Jura

Dominique BONNET
Président
Communauté de communes ***Arbois Poligny Salins***

Jean-Louis MAITRE
Président
Communauté de communes ***Bresse Haute-Seille***

Rémi HUGON
Président
Communauté de communes ***Champagnole-Nozeroy***

Claude BORCARD
Président
Communauté d'agglomération ***Ecla***

Jean-Pascal FICHERE
Président
Communauté d'agglomération du ***Grand Dole***

Françoise VESPA
Présidente
Communauté de communes ***Grandvallière***

Laurent PETIT
Président
Communauté de communes ***Haut-Jura Arcade***

Isabelle HEURTIER
Présidente
Communauté de communes ***Haut-Jura Saint-Claude***

Gérôme FASSENET
Président
Communauté de communes ***Jura Nord***

Christian LAGALICE
Président
Communauté de communes ***Plaine jurassienne***

Christian BUCHOT
Président
Communauté de communes ***Porte du Jura***

Nolwenn MARCHAND
Président
Communauté de communes ***Station des Rousses***

Philippe PROST
Président
Communauté de communes ***Terre d'Émeraude***

Étienne ROUGEAUX
Président
Communauté de communes ***Val d'Amour***



Conseil départemental du Jura
17 rue Rouget de Lisle
39039 LONS-LE-SAUNIER

Tél. 03 84 87 33 00
numerique@jura.fr